

Master Éthique et sociétés – Rentrée 2014/2015

Les pré-candidatures sont ouvertes en ligne (cliquez)

Attention : la rentrée du cursus Bilingue s'effectuera désormais en septembre
Take care: now the bilingual curriculum starts not in January but in September!

Rentrée des DEUX cursus (Fr et bilingue Fr-En) :

Semaine du 8 septembre 2014

Postulez dès aujourd'hui !

Dans ce numéro

1. Éditorial

Justice restaurative
And in English
Restorative Justice

2. Publications récentes

3. Le master Éthique et sociétés

4. Le Groupe européen d'éthique (GEE) publie

5. Le CEERE publie

6. En ligne – Online

7. Actualités du mois de mai 2014

8. L'ERERAL

9. Quoi de nouveau en éthique en France ?

Éditorial



Justice restaurative

Lorsque cet éditto paraîtra, la nouvelle loi pénale, dite « relative à la prévention de la récidive et à l'individualisation des peines », sera probablement adoptée. Il est prévu que les débats au Parlement commencent le 14 avril pour s'achever par un vote le 18. Les chrétiens verront peut-être un symbole dans l'adoption de cette loi le jour du Vendredi saint... !¹ Il s'agit en tout cas d'un véritable changement de paradigme : la prison ne sera plus la référence absolue en matière de peine, à laquelle on adjoignait

frileusement quelques sanctions alternatives ; le concept de « contrainte pénale » change radicalement la perspective, en faisant de la prison une modalité de peine parmi bien d'autres.

Mais l'innovation la plus audacieuse et la plus décisive est peut-être ailleurs : dans les pratiques de « justice restaurative ». Cette notion nous vient de milieux mennonites américains, notamment du professeur Howard Zehr², en s'inspirant à la fois de principes évangéliques et de traditions amérindiennes et maories. Elle est intégrée depuis longtemps dans la législation dans tous les pays anglo-saxons. La « justice restaurative » consiste à restaurer chacune des personnes impliquées dans une infraction (infracteur, victime, et communauté), dans sa dignité de sujet de parole, de besoins et de relations³. Elle repose sur trois pratiques :

- l'accord entre infracteur et victime sur la nature de la peine ;
- la rencontre (rigoureusement préparée et encadrée) entre infracteur et victime au cours de la peine ;
- la mise en place d'un « cercle de soutien et de solidarité » au terme de la peine.

Si le premier principe est difficile à instaurer en France (il fonctionne très bien en Nouvelle Zélande où le droit autochtone est pris en compte), les deux autres sont

¹ La loi sera finalement débattue au mois de juillet.

² Howard Zehr, *La justice restaurative. Pour sortir des impasses de la logique punitive* (2002), trad. Pascale Renaud-Grosbras, Genève, Labor et Fides, 2012.

³ Frédéric Rognon et Brice Deymié (dir.), *Punir, restaurer, guérir. Regards croisés sur la Justice restaurative*, Paris, L'Harmattan, 2014.

10. Appel à contributions

11. Appel à projets

12. À ne pas manquer

13. Retenez dès à présent

14. Les anciens du CEERE

15. Soutenir l'éthique

16. Divers

envisageables. Le second a été expérimenté avec un succès inestimable à la prison de Poissy : la vie des infracteurs et des victimes en a été transformée. Le troisième est peut-être le plus prometteur : à sa sortie de prison, l'homme qui a purgé sa peine est pris en charge par un cercle de soutien, non seulement pour ses démarches d'insertion, mais pour éviter de replonger ; il sait qu'à toute heure du jour et de la nuit, au cas où il serait tenté par une nouvelle infraction (y compris un délit ou un crime sexuel), il peut téléphoner, et l'un des membres du cercle (qui ont des heures d'astreinte) arrive tout de suite pour parler avec lui et le calmer. Au Québec, cette pratique a permis une chute spectaculaire de la récidive. La garde des Sceaux Christiane Taubira vient de rentrer du Canada, conquise par ce qu'elle y a vu : l'investissement dans l'humain plutôt que dans la logique répressive, avec des résultats inouïs. Demain, enfin, cette « u-topie » pourra-t-elle trouver son lieu aussi en France ?

Frédéric Rognon¹

And in English...

Restorative Justice

By the time this editorial is published, the new criminal law: "On the Prevention of Recidivism and the Individualization of Sentences" will probably have been passed. It is expected that the debate in Parliament begin on April 14 and end with a vote on April 18. Christians may see some symbolism in the adoption of this Act on a Good Friday...!² In any case, it is a paradigm shift: the prison will no longer be the absolute reference in matters of punishment to which is nervously added some alternative sanctions. The concept of "penal restraint" (Fr: la contrainte pénale) radically changes this perspective, by making the prison a form of punishment among many others.

However, the most daring and perhaps the most decisive innovation lies elsewhere: in the practice of "restorative justice." This notion comes from American Mennonite backgrounds, notably from Professor Howard Zehr,³ who in turn draws on evangelical principles, Amerindian and Maori traditions. The notion of restorative justice has long been integrated into legislation in all Anglo-Saxon countries. "Restorative Justice" consists in restoring each person involved in a crime (offender, victim, and community) to his or her dignity as a subject of expression, needs and relationships.⁴ It is based on three practical steps, namely:

- The agreement between offender and victim on the nature of the punishment;
- The meeting (carefully prepared and supervised) between offender and victim while the offender is serving his or her sentence;
- The establishment of a "circle of support and solidarity" at the end of the sentence.

If the first principle is difficult to establish in France (it works very well in New Zealand where native law is taken into account), the other two are conceivable. The second has been tested with remarkable success in the Poissy prison: the lives of offenders and victims were positively transformed. The third is perhaps the most promising: upon his release from prison, the man who has served his sentence is supported by a circle of support, not only in his reinsertion activities, but also to prevent relapse; He knows that at any time of the day or night, if he were tempted to commit a new offense (including minor misdemeanors or a

¹ Membre du CEERE, professeur de philosophie à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, président de la commission « Justice et aumônerie des prisons » de la Fédération protestante de France.

² The law will be finally debated in the month of July.

³ Howard Zehr, *La justice restaurative. Pour sortir des impasses de la logique punitive* (2002), trad. Pascale Renaud-Grosbras, Genève, Labor et Fides, 2012.

⁴ Frédéric Rognon et Brice Deymié (dir.), *Punir, restaurer, guérir. Regards croisés sur la Justice restaurative*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Publications récentes

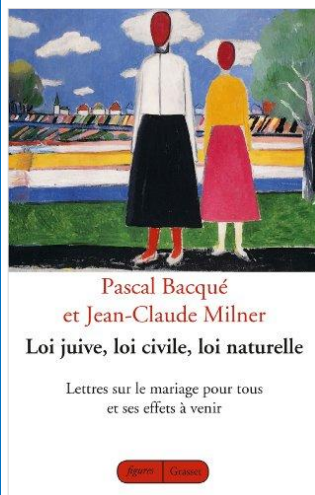
Pascal Bacqué et Jean-Claude Milner, *Loi juive, loi civile, loi naturelle. Lettres sur le mariage pour tous et ses effets à venir*

sexual crime), he can make a phone call and a member of the circle (always on standby) comes immediately to talk to him and calm him down. In Quebec, this practice has resulted in an amazing drop in recidivism. The Justice Minister Christiane Taubira has just returned from Canada, overawed by what she saw, namely: investment in humans rather than the logic of repression, with incredible results. Finally, will this "u-topia" also find its place in France sometime in the future?

Frédéric Rognon¹

Translated by Mic Erohubie, Student in Ethics (CEERE)

Publications récentes



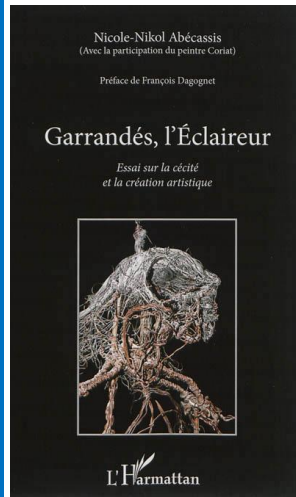
Pascal Bacqué et Jean-Claude Milner, *Loi juive, loi civile, loi naturelle. Lettres sur le mariage pour tous et ses effets à venir*, Paris, Grasset, « Figures », 2014, 160 p.

Deux personnages à la campagne : un tableau de Malevitch illustre la couverture du livre. Une campagne tranquille, son village, son église, des arbres et des champs cultivés, de calmes nuages sur le ciel bleu et, au premier plan, un couple qui s'avère être celui de deux femmes. Marions-les, et nous avons l'argument de la controverse que « l'étudiant du Talmud » Bacqué et le linguiste philosophe Milner ont entretenue (par mél, semble-t-il) au premier semestre 2013 sur le mariage pour tous. Le contraste des styles est assez réjouissant entre l'amphigourisme éperdu et racoleur de l'un et la raideur géométrique (ou « scolastique » ? voir p. 129) de l'autre. L'étudiant talmudique est « juif d'affirmation », le philosophe se proclame athée. Le premier n'est pas loin de penser que la civilisation s'écroule avec la loi alors en discussion, le second applaudit l'initiative, y voyant ce que la loi a à proposer de plus proprement civil et de moins religieux, parce que de moins « naturel ». La discussion ne se borne cependant pas à cette opposition. Il s'agit de déterminer dans un premier temps le rapport entre loi noachique (les 7 lois données à Noé pour toute l'humanité) et loi de Moïse (les 613 commandements juifs), puis dans un deuxième temps entre lois de nature et lois civiles. Pascal Bacqué se montre très fier au début de séparer radicalement l'étude talmudique (qui introduit au « monde de l'intelligence ») de la « sottise » contemporaine. Mais Jean-Claude Milner ne cessant de célébrer le judaïsme comme différent des religions qui succomberaient toutes peu ou prou au naturalisme, son interlocuteur, gêné de voir s'enfuir le référent de la nature, le réintroduit au final sous le couvert de la Création. La loi est-elle d'abord négative, marquant la limite de l'admissible en société (la marchandisation de l'humain), ou est-elle incitatrice, commandant les formes du vivre ensemble ? Tels sont à peu près les termes du débat, l'intérêt étant de percevoir qu'ils appartiennent à des plans différents.

René Heyer, Membre du CEERE, Professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg

¹ Member of CEERE, professor of philosophy at the Faculty of Protestant Theology of the University of Strasbourg, President of the commission «Justice and Prison Chaplaincies » of the Protestant Federation of France.

Nicole-Nikol Abécassis (avec la participation du peintre Coriat), Préface de François Dagognet, Garrandés, *L'Éclaireur*



Nicole-Nikol Abécassis (avec la participation du peintre Coriat), Préface de François Dagognet, Garrandés, *L'Éclaireur. Essai sur la cécité et la création artistique. Paris. Ed. L'Harmattan, 2014, 89 pages, 12 EUR.*

Cet ouvrage que nous propose Nicole-Nikol Abécassis, professeure agrégée et docteur en philosophie est fort original et stimulant. Le titre peut d'abord sembler curieux, tout comme le début de la lecture : c'est comme si le lecteur lui-même faisait une certaine expérience de « cécité », se demandant qui écrit sur quoi ! Le livre est en effet, à plusieurs voix : l'auteure annoncée, mais qui s'appuie sur le livre de Lusseyran, *Et la lumière fut* (1963), pour rencontrer Claude Garrandés, aveugle, à qui le peintre Coriat fait

découvrir ses œuvres ! Claude Garrandés a perdu définitivement la vue à 12 ans, mais cela ne l'a pas empêché de faire de brillantes études universitaires (droit et psychologie), de s'installer comme psychanalyste, d'enseigner le braille et d'accéder au dessin, à la peinture et aux arts plastiques.

L'auteure raconte à partir d'une perspective philosophique cette rencontre, sa perception de ce qu'elle observe et partage, son analyse et les dialogues noués, en particulier entre les deux artistes, dont elle est le témoin extérieur. Elle déconstruit ainsi bien des préjugés et nous montre la figure d'un aveugle qui non seulement sait voir mais s'avère – comme l'insinue le titre de l'ouvrage – un « éclaireur » pour ceux qui participent à cette rencontre et découvrent les productions de Garrandés. « Regarder les œuvres de Garrandés », écrit Nicole-Nikol Abécassis, « c'est bien regarder la lumière invisible qui se donne comme obscurité ».

Un des passages les plus forts est celui où se met en place une « passerelle » entre les deux artistes : Coriat donne « à voir » et « à vivre à Garrandés une scène d'humanité » à travers « des visages que l'on devine, car le peintre les a chargés de 'dire' toute la déshumanisation que l'homme peut infliger à l'homme ». L'auteure résume : « une main qui guidait l'autre, et une voyance qui s'accomplissait en voyance réfléchie d'un côté. Et une main qui consentait activement à cette 'guidance' et qui révélait du même coup, sur ce parcours de mains et de paroles, la visibilité de l'invisible tout autant que l'invisibilité dans le visible. » Et de poursuivre sur la médiation et la découverte du visage, « une entrée vers l'âme de l'autre qui ne se rencontre vraiment que si, précisément, le regard ne s'arrête pas au visage comme sur un objet à dé-visager. ».

Un livre qui se donne en lui-même comme une œuvre artistique. Et qu'on ne peut pas ne pas rapprocher de *Comprendre le mal* auquel il propose un écho inattendu et fécond....

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE, Membre du GEE

Nicole-Nikol Abécassis,
Comprendre le mal.
L'Inquisition et la Shoah face à face.



Nicole-Nikol Abécassis, *Comprendre le mal. L'Inquisition et la Shoah face à face. Préface de Jean-Pierre Faye. Postface d'Yves Ternon. Coll. "Ouverture philosophique". Paris, Ed. L'Harmattan, 2012, 160 pages, 16,50 EUR*

« La question du mal, ainsi que l'écrit l'auteure, serait assez simple si la science pouvait y répondre, car si elle pouvait y répondre, c'est qu'en vérité la question du mal à proprement parler ne se poserait pas, mais simplement celle du malheur. » Pas à pas, Nicole-Nikol Abécassis va déconstruire d'abord le sens du verbe „comprendre“, puis du mal lui-même en ses figures que sont le mal moral, le malheur, la lâcheté, la méchanceté. Ce sera la première partie de l'ouvrage. A partir de la seconde, l'auteure analyse des situations spécifiques : « l'Inquisition ou la dictature de la foi » (2^e partie) puis « la Shoah

ZÔÔM

MASTER Éthique
2014-2015
Session de
candidatures ouverte
sur la plateforme
ARIA – cliquez !

ou la négation radicale de l'humanité de l'homme » (3^e partie) et enfin, car en permanence se pose la question de l'humanité/inhumanité de l'humain et de ce que l'on appelle « la nature humaine », une quatrième et dernière partie intitulée « L'homme et l'animal : le rapport que la morale demande d'éclairer » ; trois figures sont ici invoquées : l'aliéné mental, l'enfant et l'animal.

L'auteure fait dans cet ouvrage, un travail de philosophe. Elle part des considérations fondamentales sur la question du mal : elle montre sa complexité et son ambiguïté, son lien avec la conscience morale qui le reconnaît ou non, avec la notion de responsabilité qui devrait différencier mal et malheur, et des questions qui se posent, telles : « qu'est-ce qui fait du mal aux hommes ? », « qu'est-ce qui les fait souffrir ? ». A partir de là, elle arrive à ce qui fait finalement la centralité de l'ouvrage : le concept d'humanité, « connaître l'homme » même si cela n'est que partiellement possible, mais « l'homme commence là où il se fait *sujet*, le reste n'étant que corps et animalité. Or précisément le sujet n'est pas connaissable : il est *compréhensible*. Façon de dire que là où l'historien trouve des *faits* (ce que l'homme a fait), le philosophe cherche des *actions* (ce que l'homme a voulu faire). » Ainsi « le concept d'humanité est fondamentalement non pas descriptif, mais normatif. ».

Inquisition et Shoah sont convoquées ensuite parce qu'elles donnent à observer le mal jusque dans ses abîmes : mal institutionnalisé, systématisé par une « théologie politisée » pour la première, par une « politique mysticisée » pour la seconde. Pourtant les deux aussi s'opposent et s'entre-excluent... L'auteure repère les différences, évite les simplifications, et termine en conclusion, sur les risques mais aussi la grandeur de la pensée humaine.

L'un et l'autre ouvrage donnent ainsi de penser des choses complexes difficiles : le handicap et le mal.

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE, Membre du GEE

Master Ethique et sociétés



Un Master en Ethique à l'Université de Strasbourg : pourquoi pas vous ?

Le Master Éthique et sociétés, porté par l'Université de Strasbourg, aborde de façon interdisciplinaire les défis éthiques, face aux implications technologiques, biologiques, économiques, religieuses, juridiques, médiatiques de notre société.

Dans une perspective d'ouverture sur l'Europe et le monde, ce master fait dialoguer des recherches issues de filières différentes de façon à ouvrir des perspectives nouvelles et des avancées fécondes. Cinq parcours possibles en cursus français ou cursus bilingue (Fr/En) : Ethique médicale et bioéthique ; Droits de l'homme : principes, normes et interprétation ; Ethique et sociétés ; Ethique et religions ; Ethique et entreprises.

[Informations complémentaires sur notre site internet \(cliquez\)](#)

L'éthique c'est le défi du sens pour nos sociétés en mutation !

**Ouverture des sessions de candidatures en ligne jusqu'au 9 juillet
pour le cursus FR et le Cursus bilingue EN-FR à l'adresse :
<https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>**

Attention : la rentrée 2014/2015 du Cursus Bilingue s'effectuera en même temps que la rentrée du Cursus français, soit dès le 8 septembre 2014.

A MASTER IN ETHICS IN STRASBOURG: Take care: now the bilingual curriculum isn't in January but in September!

Candidates from abroad have to apply as soon as possible in order to have time to ask for their visa.

Publications – Groupe européen d'éthique

Dernières publications du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies (GEE) dont Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE, est membre :

- **Avis N°27 du 06/01/2013 - Un cadre éthique pour l'évaluation de la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie.** [Pour télécharger l'Avis N° 27, cliquez \(9 MB\)](#). À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand.
- La **Déclaration du GEE** sur la proposition de régulation du Parlement Européen et du Conseil sur les **Essais cliniques** portant des produits médicaux à usage humain, et abrogeant la Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final (voir le texte en anglais uniquement : http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf)
- la dernière édition de **Ethically Speaking** (N°18) informant sur les activités des comités d'éthique en Europe (http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethically_speaking_18.pdf)
- **Avis N°26 du 22.02.2012** sur « **Éthique des technologies de l'information et de la communication** ». Pour télécharger l'**Avis N° 26, cliquez (2 MB)**. À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand
- **Retransmission des deux dernières Manifestations organisées par le GEE/EGE : voir plus loin Rubrique Online**

Publication of the
EGE

And in English... The European Group on Ethics

Marie-Jo Thiel is very pleased to announce you the publication of the last issues of the EGE (European Group on Ethics in Science and New Technologies) from which she is member :

- **Opinion N° 27** (06/01/2013) of the EGE about "An Ethical Framework for assessing research, production and use of Energy". [Download this opinion, click](#) (the final recommendations are translated in English and French)
- **Statement** of the European Group on Ethics in Science and New Technologies (EGE) on the Proposal for a Regulation of the European Parliament and the Council on **Clinical Trials** on Medicinal Products for Human Use, and repealing Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final (see : http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf)
- The last issue of **Ethically Speaking**, the News from the Ethics committees in Europe: N°18 (http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethically_speaking_18.pdf)

Opinion N° 26 (22.02.2012) of the EGE about "Ethics of information and communication technologies". [Download this opinion, click](#) – **web** : ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/index_en.htm

- *Streaming on last Roundtable and IDB : see "Online"*

Le CEERE publie

Le CEERE publie

Actes des 4^e JIE



Le CEERE vous informe de la parution des actes des quatrième Journées Internationales d'Éthique qui ont eu lieu du 23 au 26 mars 2011 sur le thème :

L'automne de la vie. Les enjeux éthiques du vieillissement.

THIEL Marie-Jo (Ed.), *L'Automne de la vie : enjeux éthiques du vieillissement*, Presses universitaires de Strasbourg, Coll. Chemins d'éthique, 2012, 414 p. ([Téléchargez le bon de commande](#))

The English version for the same book is published: THIEL Marie-Jo (Ed.), The Ethical Challenges of Ageing, The Royal Society of Medicine Press, London, 400 p, [Download Order coupon!](#)

[Lire la recension \(book review\) dans la lettre du CEERE d'oct. 2012](#)

Vous souhaitez publier un manuscrit en éthique ?

Notre collection « Chemins d'éthique » peut accueillir votre proposition. Envoyez votre manuscrit à Marie-Jo Thiel à l'adresse du CEERE (CEERE – Faculté de Médecine – 4 rue Kirschleger – 67085 Strasbourg cedex) Si cette première lecture s'avère concluante, votre manuscrit sera soumis de manière anonyme à deux rapporteurs. N'hésitez pas ! Qui ne tente rien, n'a rien !

De Ethica : une nouvelle revue sur les questions éthiques

L'association Societas Ethica vient de lancer une revue qui ambitionne d'évoquer des challenges d'éthique philosophique, théologique et appliquée. Son premier numéro est consacré au changement climatique. Il est entièrement accessible au téléchargement sur le site internet www.de-ethica.com

The first issue of Societas Ethica's peer-reviewed Open Access journal De Ethica. A Journal of Philosophical, Theological and Applied Ethics is now available at www.de-ethica.com (ISSN: 2001-8819).

The first issue of De Ethica is devoted to the theme of last year's 50th Societas Ethica Annual Conference: "Climate Change, Sustainability, and an Ethics of an Open Future."

En ligne – Online

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr>

En ligne – Online



A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique Canal Ethique ou sur les sources indiquées :

– Vidéos du Congrès « **Des Unités Mères-Bébés suffisamment bonnes ? Questions éthiques** », qui s'est déroulé du 26 au 28 septembre 2013, Faculté de Médecine, Strasbourg sous la direction du Pr Anne Danion-Grillat <http://www.canalc2.tv/video.asp?idEvenement=721>

Organisateur : Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

– Les vidéos du **Forum européen de bioéthique**, dont la 4^e édition s'est déroulée à Strasbourg du 27 janvier au 1^{er} février 2014 sur le thème : **Connaître le cerveau, maîtriser les comportements.**

– **Roundtable of European Commission: International Dialogue on Bioethics (IDB) in English / French / German or Original language.**

- **IDB : 17.09.2013 :**

<http://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=61bdf049525b7d4c2cf79257ec7c2c56>

Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet
<http://ethique-alsace.unistra.fr>
en cliquant sur la date

- **Table Ronde : 18.09.2013 :**

<http://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=e0eacd983971634327ae1819ea8b6214>

– Les vidéos des cinquièmes Journées Internationales d’Éthique qui ont eu lieu du 10 au 13 avril 2013 sur le thème : « Les enjeux éthiques du handicap » sont accessibles en ligne, [cliquez !](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d’éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site ethique-alsace.unistra.fr / [Canal Ethique](#).

– **Tombé du Ciel** (Émission TV diffusée sur LCP) sur le thème : « Les religions sont-elles machistes ? » Intervention de Hanane Karimi (étudiante en éthique, Strasbourg) : <http://www.lcp.fr/emissions/tombe-du-ciel/vod/144694-les-religions-sont-elles-machistes>

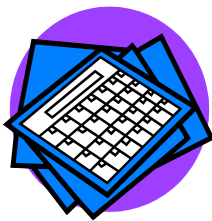
– **Débat de l'AUBETTE** sur la performance à l'hôpital : <http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idVideo=11716&voir=oui>. Intervention de Jean-Christophe Weber.

– **Reportage sur France 3 Alsace sur la biométrie** avec une intervention de Marie-Jo THIEL :

<http://alsace.france3.fr/2013/03/14/comment-la-biometrie-va-envahir-nos-vies-216497.html>

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l’entreprise...) centrés sur l’éthique : www.fondationostadelahi.tv

Actualités du mois de mai 2014



Lundi 5 – Réunion plénière du Comité de bioéthique du Conseil de l’Europe (DH-BIO)

Thème : Conférence de lancement du Guide sur le processus décisionnel relatif au traitement médical dans les situations de fin de vie

Lieu : Strasbourg

Sera aussi retransmis en live-streaming sur le site DH-BIO

Mardi 6 – Débat public ERERAL et professionnels de santé

Thème : L’accompagnement en fin de vie à domicile

Lieu : 19h - Salle des fêtes du Centre hospitalier de Rouffach.

Lundi 12 – Journée Thématique Espace Éthique Ile-de-France

Thème : Respect des droits des personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer et éthique appliquée aux pratiques

Lieu : 09h à 18h - Espace éthique/AP-HP/Île-de-France - Paris

Jeudi 15 – Journée Thématique Espace Éthique Ile-de-France

Thème : Autonomie, droits et soins du grand âge

Lieu : De 09h à 18h - Espace éthique/AP-HP/Île-de-France – Paris

Jeudi 15 – Séminaire bioéthique et sociétés

Thème : Réunion de synthèse annuelle

Lieu : De 16h à 19h - Salle 21 - Institut d’anatomie Hôpital Civil – Strasbourg

Vendredi 16 au samedi 17 – Colloque national des Espaces de Réflexion Ethique Régionaux et Inter-Régionaux

Thème :

Lieu : Centre de congrès Pierre Baudis - Toulouse

Vendredi 16 – Débat Association des Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébro-lésés des Bouches du Rhône

Thème : La place des aidants dans le parcours et le devenir des personnes TC-CL

Lieu : Marseille – IME Mont Riant

Vendredi 16 – Journée d'étude du Centre interdisciplinaire d'éthique

Thème : Le médecin, la famille et le patient Alzheimer. Ethique, théâtre et médecine.

Lieu : 09h30 à 16h30 - Université Catholique de Lyon Site Bellecour - Lyon

Vendredi 16 au dimanche 18 – XVIIIe congrès de l'appel

Thème : Parent d'élève, un métier d'avenir

Lieu : Strasbourg

Mardi 20 – 6^{ème} édition – Forum, Exposition, Trophées du Grand âge

Thème : La nuit du grand âge et du bien vieillir

Lieu : Casino de Paris

Mercredi 21 au jeudi 22 – 3e Colloque Territoires écologiques

Thème : Quelle écologie, quelle économie pour un territoire ?

Lieu : Amphi Buffon - Université Paris Diderot – Paris

Jeudi 22 au vendredi 23 – 6e Rencontre des métiers de la santé

Thème : Management de la qualité & gestion des risques dans le domaine de la santé

Lieu : Palais de la Musique et des Congrès - Strasbourg

Jeudi 22 au vendredi 23 – Journées d'étude – Institut de Gérontologie Sociale

Thème : Les acteurs de l'accompagnement : vers une désobéissance éthique ?

Lieu : Marseille – Faculté St Charles

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

L'ERERAL, l'Espace éthique Alsacien :



L'Espace de Réflexion Ethique Région Alsace (ERERAL) a été inauguré mardi 1^{er} avril à 18h, à la salle des fêtes des hospices civils. Cette reconnaissance officielle qui entre dans le cadre de l'arrêté du 4 janvier 2012, donne à l'ERERAL une force nouvelle pour la réalisation des missions qui lui sont dévolues dans les domaines des sciences de la vie et de la santé – promotion du débat public, partage des connaissances, recherche, enseignement, documentation, observatoire des pratiques éthiques.

Prochains événements organisés par l'ERERAL :

Mardi 6 mai 2014 à 19h

Débat public avec les professionnels de santé sur l'accompagnement en fin de vie à domicile

L'Espace de Réflexion Ethique de la Région Alsace (ERERAL) et

l'[Hospitalisation à domicile Centre Alsace \(AHDCA\)](#) organisent un débat public avec les professionnels de santé sur l'accompagnement en fin de vie à domicile le Mardi 6 Mai, à la salle des fêtes du [Centre hospitalier de Rouffach](#).

Une collation sera offerte à l'accueil.

Inscription par mail auprès de Hélène GEBEL : helene.gebel@gmail.com

Mardi 27 mai 2014

Débat sur la fin de vie avec les personnes âgées de Lingolsheim

Le mardi 27 mai, la [résidence Landsberg de Lingolsheim](#) accueille l'équipe de l'ERERAL pour que les personnes âgées puissent parler librement des questions qui les taraudent dès lors qu'il s'agit de la fin de vie.

Est-ce la notion d'obstination déraisonnable ? Ou celle d'abandon prématuré des soins ? Ou bien les deux ?

Savent-elles qu'elles peuvent rédiger des directives anticipées et désigner des personnes de confiance ?

Le dialogue sera libre et éclairé.

[Retrouvez toutes les actualités de l'ERERAL sur son site internet \(cliquez\)](#)

Quoi de nouveau en éthique en France ?

Débat sur la fin de vie en cours en France

Le rapport Sicard sur la fin de vie

Le 18 décembre 2012, le professeur Didier Sicard a remis au président de la République, François Hollande, le rapport de la « commission de réflexion sur la fin de vie en France ». Ce travail qui répond à la proposition 21 du candidat Hollande et qui a impliqué des débats publics dans plus d'une dizaine de villes en France, veut ouvrir la voie à une « *assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité* », tout en esquissant "une solution à la française" au débat sur la fin de vie. L'ancien président du Comité national d'éthique propose que la loi Leonetti (qui avec la loi Kouchner encadre actuellement la fin de vie) soit appliquée non pas tant à la lettre que dans son esprit et qu'une sédation terminale (administration d'opiacés entraînant le coma puis la mort) puisse être administrée par les médecins aux patients qui l'auraient demandé de façon réitérée. Par ailleurs le rapport évoque la possibilité du suicide assisté et écarte celle de l'euthanasie considérée comme un geste médical radical qui franchirait « *la barrière d'un interdit* », tout en notant que « ni le suicide, ni l'assistance au suicide ne sont incriminables en droit français. Ceci dit, sur une question telle que l'assistance au suicide le silence du droit ne peut être interprété comme une tolérance dans la mesure où l'assistance au suicide interpelle les grands principes du droit ».

Ce rapport est accessible depuis le site du CEERE :

<http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=13723> avec le communiqué de presse de la SFAP.

Fin de vie, assistance à mourir – avis de l'Ordre des médecins


Le jeudi 14 février 2013, le Conseil de l'ordre national des médecins publie un avis intitulé « Fin de vie, assistance à mourir » dans lequel il se dit favorable, « par devoir d'humanité », à une aide à mourir sous la forme d'une « sédation terminale ».

Le texte n'utilise pas le terme euthanasie que l'Ordre définit comme le caractère délibéré de donner la mort. Il insiste sur le fait que le code de déontologie médicale qui dispose que le médecin ne doit pas « *délibérément donner la mort* » est respecté. Ensuite c'est au collège médical informé des souhaits du patient qu'il

appartient de dire si une sédation terminale doit être administrée. « *L'interdit fondamental de donner délibérément la mort à autrui ne saurait être transgressé par un médecin agissant seul* », insiste l'avis. Pour l'ordre, il est essentiel que les patients sachent que les médecins sont là pour les aider, no pour s'acharner, et qu'un praticien ne peut décider seul de la conduite à tenir.

Documents sur <http://www.conseil-national.medecin.fr/article/fin-de-vie-assistance-mourir-1302> :

 [Fin de vie, assistance à mourir - texte adopté par le Cnom](#) - 48.23 Ko

 [Enquête auprès des médecins sur la fin de vie](#) - 1.07 Mo

On pourra aussi se reporter au numéro spécial de la revue Laennec sur la « **Fin de Vie** » (dans le contexte de la proposition 21 du programme présidentiel). Pour en savoir plus : <http://www.revue-laennec.fr/>

Le CCNE publie l'avis N°121 : « Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir »

Le 1^{er} juillet 2013 le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) a publié l'avis N°121 intitulé « Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir ». Cet avis dont nous reprenons des éléments du communiqué de presse formule différentes « recommandations qui font l'objet d'un accord unanime de la part de tous les membres, notamment :

- la nécessité de faire cesser toutes les situations d'indignité qui entourent encore trop souvent la fin de vie ;
- la nécessité de rendre accessible à tous le droit aux soins palliatifs – droit reconnu par le législateur depuis quatorze ans – et de développer l'accès aux soins palliatifs à domicile ;
- le respect des directives anticipées ; lorsqu'elles ont été rédigées en présence d'un médecin traitant, et dans des circonstances où une maladie grave a été annoncée, les directives anticipées devraient être contraignantes pour les soignants, sauf exception dûment justifiée par écrit ;
- le respect du droit de la personne en fin de vie à une sédation profonde jusqu'au décès si elle en fait la demande, lorsque les traitements, voire l'alimentation et l'hydratation ont été interrompus à sa demande. »

Mais la législation du suicide assisté n'est pas souhaitable pour le CCNE. Le même jour François Hollande, Président de la République annonce qu'il proposera un projet de loi sur ce sujet fin 2013.

Télécharger l'avis :

http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/avis_121_0.pdf

Rapport de la Conférence de citoyens sur la fin de vie, Ifop - Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité de la population française. Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert. Lire la suite :

[\[alsace.unistra.fr/uploads/media/Conference_de_citoyens_sur_la_fin_de_vie_16.12.13.pdf\]\(http://ethique-alsace.unistra.fr/uploads/media/Conference_de_citoyens_sur_la_fin_de_vie_16.12.13.pdf\)](http://ethique-</p></div><div data-bbox=)

Commentaires : Ce panel fait redondance par rapport aux débats régionaux qui ont précédé le rapport Sicard remis en déc. 2012 et l'avis du CCNE qui a suivi. Il n'a réuni que 18 citoyens... et n'a pas mobilisé les Espaces éthiques conformément à la loi dite de bioéthique de 2011. Cela compromet fortement sa légitimité. De surcroît le texte suscite de la confusion, revendiquant des formes de

suicide médicalement assisté qui sont en fait des euthanasies ne disant pas leur nom (l'assistance par un tiers définit l'euthanasie) et des euthanasies qui sont des homicides puisque pratiquées SANS le consentement des patients. A présent, un nouveau (pourquoi ?) rapport est redemandé au comité d'éthique... Que signifie un tel acharnement de rapports ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur le rapport Sicard lui-même pris en compte dans l'avis N°121 du Comité national d'éthique et donner à la France les moyens d'une fin de vie qui l'honore ? Pourquoi la loi Leonetti est-elle régulièrement citée comme un modèle mais sans qu'on lui donne les moyens de son efficacité en pratique ? Est-ce à la hauteur des enjeux ? Marie-Jo Thiel

Affaire Lambert

M. Vincent Lambert, âgé de 38 ans, infirmier en psychiatrie, a été victime, le 29 septembre 2008, d'un accident de la route qui lui a causé un traumatisme crânien. Il est demeuré en coma végétatif avant d'évoluer en état de conscience minimal ou état pauci-relationnel. Il a été pris en charge en juin 2009 par le centre hospitalier universitaire de Reims, à l'unité d'hospitalisation de soins palliatifs, dans une sous-unité de soins de suite et de réadaptation, qui accueille des patients dans cet état.

M. Lambert est aujourd'hui un patient tétraplégique consolidé souffrant de lésions cérébrales graves, en état de conscience minimal.

Ayant, fin 2012, interprété certains signes comportementaux manifestés par M. Lambert comme des refus de soins, l'équipe médicale s'est interrogée sur les suites à donner au traitement et a mis en place début 2013 une procédure collégiale, associant son épouse qui a débouché, le 10 avril 2013, sur la décision d'interrompre l'alimentation de M. Lambert et de réduire son hydratation.

Ses parents, un demi-frère et une sœur de M. Lambert s'y sont opposés et ont enjoint le centre hospitalier universitaire de Reims de rétablir l'alimentation et l'hydratation normales de M. Lambert et de lui prodiguer les soins nécessaires à son état de santé.

Suite à la décision du chef du service où est accueilli M. Lambert d'interrompre les soins de nutrition et d'hydratation artificielles à compter du 14 janvier 2014, le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, a été saisi par les parents de M. Vincent Lambert et une partie de la famille.

La décision du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne s'est prononcé, le 16 janvier 2014, contre l'euthanasie passive prise par les médecins de Vincent Lambert, un tétraplégique en état de conscience minimale, depuis un accident de voiture en 2008. Cette décision avait été prise en accord avec sa femme et une partie de sa famille, à l'exception des parents du patient. La justice a enjoint les médecins de maintenir l'alimentation et l'hydratation de Vincent Lambert.

Le tribunal a estimé que le contenu de la volonté de Vincent Lambert « ne pouvait être déterminé avec un degré de certitude suffisant » et a jugé que « c'est à tort que le CHU de Reims avait considéré que M. Lambert pouvait être regardé comme ayant manifesté sa volonté d'interrompre ce traitement ». Il a également estimé que « la poursuite du traitement n'était ni inutile, ni disproportionnée et n'avait pas pour objectif le seul maintien artificiel de la vie », ce que le CHU, le neveu de Vincent Lambert et son épouse contesteront devant le Conseil d'Etat.

La décision du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne est disponible en [clicquant ici](#).

Analyse de l'ordonnance de référé liberté du Tribunal de Châlons-en-Champagne par la SFAP.

La Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui réunit professionnels (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et bénévoles a émis un avis très intéressant sur l'affaire Lambert. Pour la SFAP, cette décision juridique bouleverse « profondément les repères sur lesquels s'appuyaient jusqu'à présent

les médecins » en mettant à mal le cadre établi par la loi Leonetti en 2005. D'après l'association, cette décision témoigne également d'une méconnaissance profonde de l'esprit de la loi, tant par les professionnels que par le grand public, qui se trouvent bien souvent désarmés face à la fin de vie alors que des mesures d'accompagnement existent.

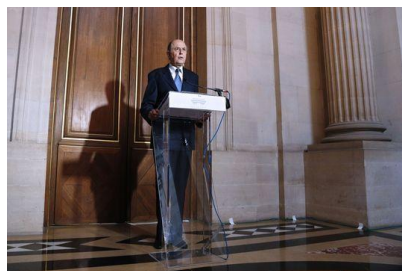
Cet avis est disponible sur :

<http://www.sfap.org/pdf/affaires-reims-analyse-SFAP-version-finale.pdf>

Les suites de l'affaire Lambert

Affaire Lambert : le Conseil d'État joue la prudence (Article du Monde)

LE MONDE | Mis à jour le 15.02.2014 à 13h24 | Par François Béguin et Laetitia Clavreul



Invité pour la première fois à se prononcer sur une situation litigieuse de fin de vie, le Conseil d'État avait trois options. Il a choisi celle de la sécurité. Saisi en appel pour trancher le cas de Vincent Lambert, patient tétraplégique de 38 ans dans un état de conscience minimale depuis 2008, il pouvait invalider l'arrêt des traitements voulu par ses médecins, le confirmer et ainsi décider de sa

mort, ou demander une nouvelle expertise médicale, ce qu'il a choisi, vendredi 14 février. Une décision « *exceptionnelle dans une procédure d'urgence* », a déclaré Jean-Marc Sauvé, vice-président de la plus haute juridiction administrative, devant une foule de micros et de caméras.

Le sort de Vincent Lambert, otage de son corps et d'opinions divergentes au sein de sa famille, et dont la situation émeut la France depuis plusieurs mois, n'est donc pas tranché. Mais le Conseil d'Etat a jugé ce délai indispensable, compte tenu du caractère « *potentiellement irréversible* » de la décision qu'il doit prendre, et de sa portée jurisprudentielle. « *Cela sert à préparer et sécuriser la décision du juge à l'avenir* », a détaillé M. Sauvé, assurant que désormais, lorsque des tribunaux administratifs seront saisis de questions similaires en référé liberté, ils pourront pareillement recourir à des experts médicaux avant de se prononcer.

L'Académie nationale de médecine, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et l'Ordre des médecins vont chacun proposer rapidement le nom d'un expert en neurosciences...

L'expertise a commencé à la fin du mois de mars 2014.

Prise de position des religions

L'église catholique a réagi à l'ensemble des débats avec deux textes

- Communiqué du Conseil Permanent de la Conférence des évêques intitulé : [Fin de vie : pour un engagement de solidarité et de fraternité \(cliquez\)](#).
- Communiqué du Conseil Famille et Société intitulé : [Notre regard sur la fin de vie \(cliquez\)](#).

C'est un texte de convictions et de travail car disent les évêques : « *Accompagner des personnes en fin de vie et leurs proches, est une expérience qui fait naître beaucoup de questions. Dans des situations concrètes de grande souffrance, la position de l'Église catholique, qui refuse l'euthanasie et l'assistance au suicide, demande à être fondée et éclairée pour être reçue et expliquée à d'autres.* »

Il s'agit bien de s'inscrire le mieux possible dans le débat de la société sur ce sujet de la fin de vie avec les questions que cela pose aujourd'hui. Il s'agit bien d'un dialogue, où peuvent être dits des mots et des convictions différentes, sachant que chacun porte en espérance de trouver des chemins qui soient les meilleurs pour tous.

Le 13 janvier 2014, la Fédération protestante de France a également publié

des Éléments de réflexion sur la fin de vie intitulés « Vivant jusqu'à la mort », un titre emprunté au philosophe Paul Ricœur. Si la loi actuelle peut être améliorée, écrit la FPF, « donner ou faciliter la mort ne pourrait qu'ébranler la confiance que la personne peut faire à son entourage », voire susciter un « devoir de quitter la vie ». [Pour lire le texte, cliquez.](#)

Ci-après quelques liens vers des textes plus spécifiques :

- 8-12 mai 2013 « [A propos de la fin de vie humaine](#) » Eglise protestante Unie de France (EPUdF)
- 19 novembre 2013 « [fin de vie](#) » Commission d'éthique protestante évangélique (CEPE)
- 25 novembre 2013 « [Droit à vivre, droit à mourir ?](#) » une approche de la Fondation Diaconesses de Reuilly
- 1er janvier 2014 « [Réflexion sur la fin de vie](#) » Commission d'éthique de l'union franco-belge des fédérations adventistes (UFB) et de la fédération adventiste de la Suisse Romande et du Tessin (FSRT)

À notre connaissance, les communautés juives et musulmanes n'ont pas publié récemment de communications officielles sur le sujet.

Regard sur la loi légalisant l'euthanasie en Belgique

Alors que la France s'interroge sur une actualisation de son encadrement législatif en fin de vie, le réalisateur Pierre Barnérias montre dans son film « L'euthanasie, jusqu'où ? », que le système de contrôle de l'euthanasie en Belgique – légale depuis dix ans – est lacunaire voire inexistant. **Ce documentaire basé sur des témoignages poignants (P. Razzo/Ciric) ne se prononce pas sur le fond du débat, mais son travail** illustre la difficulté à encadrer une telle pratique. Pour voir ce film que nous recommandons :

https://www.youtube.com/watch?v=KzJ-AybW93Y&feature=youtube_gdata_player

Dans une interview au journal *La Croix* du 16 octobre 2013, il précise le contexte de ce documentaire :

« Le point de départ, c'est le travail que j'ai mené avec le réalisateur Frédéric Chaudier, qui a filmé pendant plus d'un an des patients hospitalisés en soins palliatifs à la maison médicale Jeanne-Garnier, à Paris. J'ai produit son documentaire, « [Les yeux ouverts](#) », sorti en 2010 au cinéma. Fort de cette expérience, j'ai eu envie de savoir comment les choses se passaient dans des pays, comme la Belgique, ayant fait le choix d'autoriser l'euthanasie. J'ai commencé l'enquête sans aucun a priori, avec l'esprit ouvert et l'envie de comprendre. C'est alors que j'ai rencontré Marcel, un ancien syndicaliste belge plutôt favorable à l'euthanasie au départ. Cependant, après l'euthanasie de sa mère qui n'était pas malade, celui-ci s'est brutalement rendu compte qu'il n'y avait pas de contrôle, que l'euthanasie se pratiquait en dehors des critères fixés par la loi. Le constat était saisissant.

J'ai alors continué à enquêter avec l'aide de deux journalistes de talent, Anne-Laure Cahen et Clotilde Baste. Ce que nous montrons, c'est que dans ce pays, l'application de l'euthanasie n'est pas exempte de dérives. Le point central, c'est l'absence de contrôle effectif des euthanasies pratiquées, en dépit de la commission fédérale. Certains témoins, dont l'un apparaît dans le film, vont jusqu'à faire état d'homicides déguisés en euthanasie ! Des infirmières parlent à visage découvert des dérives auxquelles elles ont assisté...

Je ne prétends pas trancher le débat, dire s'il faut ou non légaliser l'aide active à mourir, mon film est simplement un éclairage de ce qui se passe aujourd'hui dans un pays ayant fait ce choix et où, manifestement, tout ne va pas bien. J'espère

qu'il va donner matière à réfléchir : sur ce que veut dire la « liberté » de mourir lorsque l'on n'a aucune réponse à sa souffrance ou encore sur la place du médecin qui soigne mais peut aussi donner la mort... »

Voir l'article complet : Pierre Barnérias : « En Belgique, l'euthanasie n'est pas exempte de dérives », *La Croix*, 16 octobre 2013 (lien : <http://www.la-croix.com/Ethique/Bioethique/Pierre-Barnerias-En-Belgique-l-euthanasie-n-est-pas-exempte-de-derives-2013-10-15-1042794>).

Directives anticipées et personne de confiance

Des lecteurs nous ont demandé comment exprimer personnellement des directives anticipées ou choisir une personne de confiance, conformément à la Loi Leonetti. La SFAP met à votre disposition tous les outils nécessaires pour comprendre ce que sont les directives anticipées et la personne de confiance dans la loi Leonetti, elle propose des formulaires pour rédiger vos directives anticipées et désigner votre personne de confiance. Son modèle est neutre et chacun peut l'adapter comme il veut, selon son culture, sa religion, ses désirs...

Cliquez sur : <http://www.sfap.org/content/directives-anticipees-et-personne-de-confiance>

La position du CCNE sur les technologies neuro-amélioratives

AVIS N°122 : Recours aux techniques biomédicales en vue de « neuro-amélioration » chez la personne non malade: enjeux éthiques.

Dans le cadre de la mission de veille éthique sur les progrès des neurosciences qui lui a été confiée par la loi de bioéthique du 7 juillet 2011, le Comité Consultatif National d'Éthique, après s'être penché sur les enjeux éthiques de l'IRM fonctionnelle a choisi de conduire une réflexion sur la neuro-amélioration.

L'être humain a toujours tenté d'améliorer ses performances ou son bien-être au moyen, par exemple, de l'apprentissage, de la maîtrise de l'outil ou du recours à des substances comme le café, l'alcool ou le haschich. Cette possibilité qu'a l'être humain en bonne santé de s'améliorer (*human enhancement*) a été décuplée par les progrès de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie. Elle peut schématiquement se référer à l'apparence corporelle (par exemple greffes de cheveux, tatouages, chirurgie esthétique...), aux performances physiques (dopage sportif, stimulants sexuels...), ou encore aux capacités du cerveau réalisant ce qui est appelé le « *brain enhancement* » ou encore « *neuro enhancement* »...

[Télécharger l'avis complet 122 en cliquant](#)

Divers

La publication du 7e numéro du « LIEEN - Lettre d'Informations Éthiques Entre Nous », bimestriel, par l'Espace éthique de Bretagne Occidentale (EEBO) et le Réseau de réflexion éthique en santé de Bretagne Occidentale (RRESBO).

Retrouvez dans ce 7^e numéro un Éditorial de Emmanuel HIRSCH et un Dossier thématique sur « Autonomie et sécurité : le risque de la liberté en EHPAD »

Le LIEEN – est également accessible (avec tous ses numéros depuis l'origine) sur notre site sous « Recherche documentaire/revues » à l'adresse suivante : <http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=9755>.

Des nouvelles de l'Espace National de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer

Éditorial – Des idées reçues aux idées vécues. Emmanuel Hirsch et l'équipe de l'Espace éthique Alzheimer, Cliquer pour lire la Newsletter

N°19, décembre 2013 : <http://www.espace-ethique-alzheimer.org/newsletter/newsletter19.html>

Vous y trouverez :

- Actualités de l'Université d'été de l'Espace éthique Alzheimer
- Témoignages de l'Université d'été
- S'associer à l'enquête "Les Français face à l'anticipation de la maladie d'Alzheimer"
- Temps forts de l'Université d'été 2013
- Actualités des formations de l'Espace éthique/Île-de-France

Médecins du monde - Observatoire d'accès aux soins en France

L'Observatoire de l'accès aux soins de la mission France de *Médecins du monde* vient de publier un rapport (octobre 2013) sur les conséquences de la crise économique sur la santé et l'accès aux soins. Comme cela est rappelé en introduction, « Les inégalités sociales de santé s'accroissent chez les plus démunis. À cela s'ajoutent des réponses publiques souvent plus sécuritaires que sociales, notamment envers les migrants, les personnes se prostituant et les usagers de drogues. Ces personnes accèdent de plus en plus difficilement au système de soins, avec pour conséquence une détérioration de leur état de santé. » Et les chiffres sont éloquentes : « En 2012, plus de 30 500 personnes ont été accueillies dans les Centres d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) de Médecins du Monde. L'activité globale des Caso ne cesse d'augmenter, avec notamment une hausse inquiétante et constante de l'effectif des mineurs depuis 2008. ». Médecins du monde est engagé à tous les niveaux mais se heurte à la non-mise en place des structures organisationnelles ad hoc : « À l'heure de la réforme du droit d'asile, du projet de loi sur le logement et du projet de loi sur la prostitution avec l'abrogation du délit de racolage public et le risque de pénalisation du client, Médecins du Monde rappelle la nécessité de respecter les principes de santé publique et les droits fondamentaux au sein des politiques publiques. De fait, l'alternance politique doit s'intéresser davantage au sort des grands précaires. Nous attendons, quinze ans après la première loi sur les exclusions, la mise en œuvre effective d'une politique médico-sociale solidaire et efficace, quel que soit le statut administratif des personnes. »

Lire sur le site de Médecins du monde (www.medecinsdumonde.org) ou sur le site du CEERE :

- [Infographie](#)
- [Document de synthèse \(résumé\)](#)
- [Document complet](#)

Commission Bioéthique des Semaines sociales de France, « Dépenser mieux pour la santé de tous ».

Le 14 octobre 2013, la Commission Bioéthique des Semaines sociales de France, a rendu public un texte intitulé « Dépenser mieux pour la santé de tous ». Cette réflexion est le fruit d'une élaboration d'équipe (signataires dans le document complet) en vue d'interpeller les instances en particulier politiques sur l'urgence de la situation. Elle propose des pistes d'action à prendre d'urgence afin que le système social et sanitaire puisse « redevenir un système sûr et solidaire ». Certes cela demande du courage, le dépassement du « poids des habitudes et des intérêts », mais « 70 ans après les ordonnances d'après-guerre, une remise à plat

de notre cadre institutionnel s'impose. Elle ne peut être le fait de mesures sectorielles mais impose une approche, qui pour être cohérente, mettra un lien entre évolution démographique, demandes sociétales et techniques nouvelles, évaluation et reconnaissance, organisation et financement, respect dû à chaque homme et sens de la solidarité. Mais cela ne sera possible que par la conjonction d'une volonté politique forte, d'une pédagogie soutenue et d'un courant social de grande ampleur qui pourrait voir le jour à la faveur d'États généraux de la santé. »

Le document complet ou l'abstract peut être lu sur le site des SSF : http://www.ssf-fr.org/offres/doc_inline_src/56/DE9penser%2Bmieux%2Bpour%2Bla%2Bsante%2Bde%2Btous.pdf

Ou sur le site du CEERE

Abstract :

http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources_documentaires/2013_10_14_Depenser_mieux_pour_la_sante_d_e_tous_abstract.pdf

Rapport complet :

http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources_documentaires/2013_10_14_Depenser_mieux_pour_la_sante_d_e_tous.pdf

Appel à contributions

Appel à communication – journée annuelle de l'EEHU – mardi 18 novembre 2014 sur « Corps-Esprit ? »



Corps - Esprit ? : Corps *ou* esprit ? Corps *et* esprit ? Corps-esprit *et* quoi *d'autre* ? Un corps malade et un esprit sain ? Un esprit malade dans un corps sain ? Unité, dualité ? *Que* soignons-nous ? *Qui* soignons-nous ? Une conscience agissante dans un corps-objet ? Le corps n'est-il qu'un matériel caractérisé par des propriétés physico-chimiques ? N'est-il qu'une substance étendue animée par une substance pensante ? Qu'en est-il de la douleur, de la souffrance, des pulsions ? Qu'en est-il des pathologies à la frontière du corps et de l'esprit ? Quelles relations reconnaît-on aujourd'hui entre les états mentaux et les processus corporels ou entre les états corporels et les processus mentaux ? Comment nos conceptions et nos représentations du corps et de l'esprit influent-elles sur nos pratiques médicales et soignantes ? Quels sont les différents points de vue en la matière : points de vue des neurosciences, de la psychiatrie, des médecines dites somatiques, des médecines dites douces ... ?

Date limite de soumission : 06 juin 2014

Information sur www.eehu-lille.fr.

Globality, Unequal Development, and Ethics of Duty, Carleton University - Ottawa, October 17-18, 2014

The Sixth International Conference in a Series in Alternative Perspectives & Global Concerns.

Rarely since the 1960's has the concept of global socio-economic development gone uncontested. Initially it meant 'modernization', remaking non-industrialized societies in the pattern of the wealthier industrial societies. Yet this proved to be harmful in many cases, provoking critical responses like that of Peter Berger, who argued in *Pyramids of Sacrifice* (1974) that the discourse of development sacrifices rather than benefits Third World societies. What is needed, he argued, is a marriage of ethics and social change. Similarly, by reflecting on inequality and poverty in *The Cruel Choice*, Denis Goulet argued that development needs to be

redefined, demystified, and thrust into the arena of moral debate. [More details](#)
Deadline: End of June, 2014.

Conférence annuelle de l'AECEM du 2 au 4 octobre 2014 Lille, France - Sur le thème : « Fragilité, vulnérabilité et participation sociale. Défis éthiques, sociaux et politiques pour une société inclusive »

Le Centre d'éthique médicale (CEM), Département d'éthique, Université Catholique de Lille, France et l'Association Européenne des Centres d'Ethique Médicale (AECEM) accueilleront la conférence annuelle de l'AECEM en 2014.

Les communications à propos des dimensions éthiques des thèmes suivants peuvent être soumis :

- Fragilité, vulnérabilité, société : questions fondamentales
- Dans une société vieillissante: les personnes âgées, des partenaires jusqu'au bout
- Personne handicapée, reconnaissance et participation
- De la psychiatrie à la santé mentale: communauté de soin, communauté de vie

[PREMIÈRE ANNONCE – APPEL A COMMUNICATION - FRENCH](#)
[FIRST ANNOUNCEMENT - CALL FOR ABSTRACTS - ENGLISH](#)

Colloque universitaire international - Les intuitions pédagogiques de Don Bosco - 14-16 octobre 2015

A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Don Bosco (1815), un colloque universitaire international se déroulera du mercredi 14 octobre 2015 à 14h au vendredi 16 octobre 2015 à 12h. Le thème en sera : **Les intuitions pédagogiques de Don Bosco.**

Appel à contributions :

Il s'agit de saisir l'occasion de ce colloque international pour remédier à l'omission dont Don Bosco est souvent l'objet dans l'histoire des idées pédagogiques, et de le faire mieux connaître et reconnaître non seulement comme un grand éducateur mais comme un grand théoricien de l'éducation.

Sans avoir formalisé ses idées en la matière sur un mode académique, il a, en effet, notamment en distinguant entre « système répressif » et « système préventif », dégagé et mis en œuvre des thèmes et des pratiques qui ont été, depuis, adoptés et reconnus comme susceptibles de contribuer au progrès de l'éducation, voire d'être la condition de sa portée.

Le thème central, « Les intuitions pédagogiques de Don Bosco » se déclinera en 4 thématiques majeures, correspondant aux 4 demi-journées de ce colloque:

- les sources et origines de sa pensée
- le système préventif et sa portée anticipatrice
- la diffusion internationale de sa pensée
- la pertinence actuelle de ses intuitions.

Il comportera sans doute à la fois des communications en grand groupe et des travaux d'atelier.

Si vous souhaitez intervenir, veuillez envoyer: **avant le 15 mai 2014**, un projet qui, en une page, indiquerait la problématique et la documentation utilisées, à l'adresse suivante :

Guy AVANZINI - La Marina - 120, rue du Tillet - 73100 AIX.LES.BAINS

Il sera examiné par le comité scientifique, qui vous enverra une réponse avant le 15 novembre 2014.

Correspondants à Strasbourg : Pr René Heyer et Pr Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg.

Appel à projets

Appel à candidatures - Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence 2014

L'UNESCO lance un appel aux entités gouvernementales et non gouvernementales, aux acteurs de la société civile et aux personnes qui travaillent afin de renforcer les fondements de la paix et de la tolérance et à tous ceux qui se sont engagés à respecter diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains, à proposer des candidatures au Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence 2014. Le prix est décerné tous les deux ans aux individus, institutions et autres entités ou organisations non gouvernementales ayant apporté des contributions exceptionnelles et fait preuve de leadership dans la promotion de la tolérance et de la non-violence. La date limite de soumission des candidatures est fixée au 2 Juin 2014 à minuit.

Le Prix a été établi en 1995 pour marquer l'Année des Nations Unies pour la tolérance et le 125e anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi. En reconnaissance de l'engagement de toute une vie en faveur de l'harmonie communautaire et de la paix, le prix UNESCO pour la tolérance porte le nom de son généreux bienfaiteur Madanjeet Singh, qui était Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, artiste, écrivain et diplomate indien.

Le Prix est assorti d'une récompense financière de 100 000 dollars des États-Unis. La cérémonie de remise du Prix 2014 aura lieu au Siège de l'UNESCO, à Paris, en novembre 2014, la date exacte sera communiquée le moment venu. Le formulaire de candidature est à remplir en **français** ou en **anglais** à partir des dispositions contenues dans sa « Note pour désignateurs attirés à présenter des candidats ». Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir retourner ce formulaire, dûment signé et portant un tampon officiel, au plus tard le 2 juin 2014.

Téléchargez le formulaire de candidature

(<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002270/227034f.pdf>)

Statuts du Prix : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002270/227034f.pdf>

Contact : Mme Ângela Melo - Secrétaire du Prix - Directrice de la Division Secteur des Sciences sociales et humaines - UNESCO

1 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15 France

Tél. : +33 (0)1 45 68 38 17 / ext. 38 31 / ext. 38 22

Fax : +33(0)1 45 68 57 26

E-mail: tolerance.prize@unesco.org Website: www.unesco.org/shs/toleranceprize

À ne pas manquer



Congrès SFAP 2014 - A la croisée des tensions. Du mouvement des soins palliatifs aux soins palliatifs en mouvement

Il ne vous reste que quelques jours pour bénéficier du tarif préférentiel ! Pour vous inscrire au 20ème congrès de la SFAP, qui aura lieu à Montpellier, du mercredi 18 juin à 14h au vendredi 20 juin prochain, en [cliquant ici](http://congres.sfap.org).

Argument :

Les soins palliatifs sont nés d'une critique radicale de la part de la société civile à l'égard du sort réservé aux grands malades et aux mourants par l'institution médicale. Ils sont aujourd'hui à la croisée des chemins entre une pratique militante

créative, et une intégration profitable au fonctionnement des institutions (établissements, universités, médias, ...). Leur(s) identité(s) est (sont) bousculée(s) par des contraintes et des tensions multiples, qu'elles soient extérieures au mouvement des soins palliatifs, ou d'origine interne. Ce qui se tend, peut se rompre. Mais ce qui se tend marque aussi l'équilibre de forces contradictoires...

Programme :

- Consultez le programme préliminaire [cliquez-ici](#)
- Consultez le programme de la matinée pré-congrès [cliquez-ici](#).
- Consultez le programme de la formation DPC [cliquez-ici](#).

Venez nombreux à ce rendez-vous incontournable de la SFAP !

Contact : Bénédicte Leclerc - benedicte.leclerc@sfap.org - 07 86 83 94 50

Intensive Bioethics Course: June 2-June 6, 2014, Georgetown University, Washington, DC



We invite you to the historic campus of Georgetown University, in the heart of Washington, DC, to participate in **IBC 40**, the Kennedy Institute of Ethics five day Intensive Bioethics Course.

The course, one of the world's premier courses on bioethics, is designed to give healthcare practitioners, policymakers, clinical researchers, and

anyone interested in bioethics, a deeper understanding of key principles of bioethics. Plenary lectures are followed up by small group discussions.

Guest speakers at IBC40 include: **Daniel Sulmasy**, Kilbride-Clinton Professor of Medicine and Ethics in the Department of Medicine and Divinity School at the University of Chicago; **James Childress**, John Allen Hollingsworth Professor of Ethics and Director of the Institute for Practical Ethics and Public Life at the University of Virginia; and **Dave Wendler**, Head of the Unit on Vulnerable Populations in the Department of Bioethics at the NIH Clinical Center. Other plenary speakers include Georgetown faculty Tom Beauchamp, John Keown, Rebecca Kukla, Margaret Little, and Robert Veatch.

NEW for 2014: there will be a Pre-Session on Clinical Bioethics run by **Kevin Donovan**, M.D., and colleagues from the Pellegrino Center for Clinical Bioethics at Georgetown University Hospital. **For more information, please visit the IBC40 website: IBC40.org**

Second Albert Schweitzer International Summer School at Gunsbach – Monday 2nd – Sunday 8th June 2014

YOUR LIFE IS YOUR ARGUMENT

The motivational force of an ethical principle

The Second Albert Schweitzer International Summer School will be held in two romantic locations in the Alsace. To start, we will stay in Gunsbach village, where Schweitzer lived as a child and built his European shelter. In the second half of the week we will move to a villa in the Vosges Mountains, where one of Schweitzer's sources of inspiration, the vicar Oberlin, lived in the 18th century. Excursions and walks will make you feel at home in the Alsace region that so profoundly marked Schweitzer's personality and thinking.

Excellent scholars and specialists in Schweitzer Studies will guide you through the elaborated reflections of Schweitzer on the question of ethical motivation. The programme consists of a conference, study groups and excursions to places of interest in Schweitzer's biography (Kaysersberg, Strasbourg). We will focus on the issue of ethical motivation from four different perspectives: philosophy,

theology, human rights and aesthetics...

Location : Maison Albert Schweitzer - 8 rue de Munster 68140 Gunsbach (Alsace – France)

Price per participant : 500 EURO all-in (meals in Gunsbach; entrance fees to museums; conference fees including copied texts)
Students : 350 EURO (please contact us about possible reductions) Not included: dinners during excursions (Kaysersberg / Strasbourg - estimated price: 15 EURO per meal), travel insurance

Contact : (+33) 03 89 77 31 42 - diffusion.gunsbach@schweitzer.org - www.schweitzer.org

Rehab2014 : Premières Rencontres autour de la Réhabilitation Animale - 20 juin 2014 - Collège Doctoral Européen - Strasbourg



les milieux public, politique ou scientifique. En France cependant aucune structure dédiée à la retraite des animaux de laboratoire, ni personnel adapté à



cette démarche n'existe. De plus, malgré une démarche active, peu de chercheurs réhabilitent leurs sujets de

laboratoire. Les premières « rencontres autour de la réhabilitation animale » sont organisées afin de convier l'ensemble des acteurs de la réhabilitation à présenter cette démarche éthique aux instituts de recherche, aux sociétés savantes et aux comités d'éthique et de discuter de la facilitation de cette démarche dans un avenir proche.

Date limite d'inscription: 13/06/2014
Frais d'inscription: 40€

Les frais d'inscription incluent les pauses cafés, le déjeuner et les frais d'impression et de documentation.

Pour toute inscription, vous devez d'abord vous créer un compte sur le site <http://rehab2014.sciencesconf.org/>, puis vous pourrez vous inscrire grâce à l'onglet 'Inscription' qui apparaîtra après enregistrement. Après inscription sur ce site, vous serez ensuite dirigé(e) vers le site Azur Colloques pour paiement.

Cette journée peut être validée en tant que formation continue et être ajoutée dans le livret des compétences. Un supplément de 25 euros est demandé par le Service de Formation Continue de l'Université de Strasbourg (voir onglet 'Formation continue').

Pour toute question, veuillez contacter Dr. Cédric Sueur (cedric.sueur@iphc.cnrs.fr).

<http://rehab2014.sciencesconf.org/>

Save the date - Bioethics Mexico – 12th World Congress of Bioethics 2014 - June 25-28 - Mexico City, Hilton Reforma Hotel

We are pleased to announce that the 12th World Congress of Bioethics (12WCB) of the International Association of Bioethics (IAB) will be held for the first time

Retenez dès à présent

in Mexico City, on June 25 to 28, 2014. The 12WCB will be organized by the National Bioethics Commission of Mexico.

The Registration on line is now available on the official Congress website.

REGISTRATION

We strongly advise you to register for the meeting before March 31st, 2014. A reduced early registration fee will apply to this deadline.

The conference will bring together all those interested in bioethics and related fields, including multidisciplinary international groups of experts, academicians, researchers, key opinion leaders as well as professionals from the healthcare field, medical education, health policy, philosophy, law and others. The 12WCB will feature the latest progress in Bioethics.

The meeting program will present lectures by top experts from around the globe, symposia sessions, oral and poster presentations, and much more! In addition, plenary sessions with key note speakers will address contemporary important issues in Bioethics. The scientific program is being designed by a multidisciplinary international committee of world-renowned experts.

SAVE THE DATE AND VISIT THE CONGRESS WEBSITE

Retenez dès à présent



Societas Ethica Conference: The Ethics of Peace and War - Maribor, Slovenia August 21-24, 2014

Wars have always been a part of human life, as have attempts to end them. Questions of war and peace are a constant challenge for ethics.

2014 is the centenary of the outbreak of World War I and The Ethics of War and Peace is the theme of the annual conference of Societas Ethica. Recent European history, especially the civil war in the former Yugoslavia, has shown that the tensions behind World War I are still with us.

The pledge “Never again!” was not fulfilled. New wars arose, within and outside Europe that manifested still other origins: for example, wars related to colonialism, imperialism and struggles for independence, to ambitions for hegemony, to global inequalities between rich and poor, to religious extremism, to drug trafficking, to overpopulation, to the illegal arms trade, etc. Today we witness atrocious civil wars in the Middle East, and the ‘war on terror’ has led to new forms of war such as the use of drones and cyber attacks...

Registration is open! See the website of Societas Ethica : <http://www.societasethica.info>

Medical Humanities Summer Course - Italian Perspectives

The Fondazione Lanza (Center for Advanced Studies in Ethics, Padova - Italy), in collaboration with the Chair of the History of Medicine at the University of Padua and the Department of Medical Humanities at the University of Marmara in Istanbul, is pleased to announce the first edition of the Summer Course in Medical Humanities, which will be held in Padua and Venice from Sunday 7 to Friday 12 September, 2014.

For its innovative approach and the importance and usefulness of the topics that will be touched, as well as for the ethical values represented by the different arts in different ages, we believe that such a course can be addressed to all the professionals who have to deal with the care and assistance to the sick and suffering as well as experts in bioethics and all the students of history of medicine and arts.

Within the course there will be a section dedicated to paper/poster presentation.
For the Course Presentation and Program please visit the website
www.fondazioneanza.it/medicalhumanities

Rentrée des deux cursus : semaine du 8
septembre 2014

Les anciens du CEERE : AAMES

L'Association des Amis du Master Ethique Strasbourg (AAMES)

L'objectif de l'AAMES est de rassembler les personnes qui sont ou ont été impliquées dans le Master d'éthique : anciens étudiants, étudiants en cours de formation, les membres du personnel, les intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se sentent liées de près ou de loin au CEERE.

- A partir de ce réseau de forces vives, nous nous proposons entre autre de promouvoir les réflexions éthiques sur la base des expériences respectives de ses membres ;
- Accompagner et relayer des projets et des actions concrètes liés à une démarche éthique (projets humanitaires, éducatifs, etc.)
- Proposer un tutorat aux nouveaux étudiants en Master d'éthique.

Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES.

Prenez bonne note des prochaines réunions de l'AAMES pour 2014 : le 14 mai et le 11 juin. Au programme aussi : film et débats sur le 20^e anniversaire du génocide au Rwanda.

Contact : Présidente : Gaudiose Luhaha (gluhahe@free.fr),

Secrétaire : Valentine Gourinat (valentine.gourinat@misha.fr et ceere@unistra.fr)

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous !



Le CEERE remercie tout particulièrement en ce début d'année tous ceux et celles qui soutiennent ses activités au long de l'année (par des dons fléchés « Ethique » à la Fondation Université de Strasbourg, par des heures de bénévolat et des soutiens divers. MERCI !!!

Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, la *Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 €

Divers

Directrice de publication
Marie-Jo THIEL

Nous contacter
Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68

Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52

<http://ethique-alsace.unistra.fr>
ceere@unistra.fr

de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à :

Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge –
BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex

Vous recevrez alors un **reçu fiscal** permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise



sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...): contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de

bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique-alsace.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- envoyez-leur notre **LETTRE du CEERE** ;
- envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr